

## MODULE Les basiques de l'assurance non-vie

Formation d'une journée (7 heures)

Ventilation des heures spécifiques : 7h IAS

**Formateurs : Jean-Emmanuel STAMM, Yannick PERRIER**

### FORMATION FOAD

#### Public visé :

Formation entrant dans le cadre de la directive sur la distribution d'assurances (DDA).

*(Réglementation imposant une obligation de formation continue d'une durée de 15 heures minimum par an et par personne concernée.)*

- Courtier en assurance et en réassurance
- Agent général d'assurance
- Mandataire d'assurance
- Mandataire d'intermédiaire d'assurance
- Professionnels de la gestion de patrimoine

#### Prérequis pour suivre la formation :

- Être référencé auprès de l'ORIAS en tant que IAS.

#### Moyens pédagogiques et techniques :

- Support de formation au PDF
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges
- Evaluation des acquis de la formation par un QCM sur la plateforme.

#### Objectifs :

Acquérir les fondamentaux de l'environnement réglementaire en assurance ainsi qu'en assurance non-vie.

Actualité de l'assurance non-vie

#### Moyens techniques :

Le stagiaire reçoit des codes de connexion à la plate-forme par mail.

Il n'est pas nécessaire d'utiliser un logiciel particulier, il suffit d'être muni d'un ordinateur avec une connexion Internet.

Il doit se connecter au portail suivant : <http://www.anacofi.mesformations.fr/cif.php>

Les modalités d'assistance auprès du stagiaire se font dès que la demande émane de lui soit par mail ou par téléphone. Il existe à sa disposition un service technique pour les problèmes spécifiques de connexion et pour les modalités pédagogiques, le service juridique avec une permanence téléphonique est disponible.

#### Modalités de suivi :

Un questionnaire d'évaluation à froid est à réaliser à l'issue de cette formation sur le portail dédié à cet effet.

#### Évaluation de la formation / sanction de la formation :

Il est proposé des exercices d'entraînement pour effectués des bilans intermédiaires qui permettent des contrôles sur l'acquisition et/ou le perfectionnement acquis au cours de la formation.

L'intégralité de la formation de la formation est évaluée par un QCM final en fin de parcours.

Le stagiaire disposera de 45 min pour effectuer son QCM de validation de 16 questions.

La formation est sanctionnée par une attestation de réussite.

## **I/ Les règles de base de l'assurance en général**

- A/ Définition
- B/ Caractéristiques juridiques du contrat d'assurance
- C/ Le risque
- D/ Formation du contrat
- E/ Le paiement des cotisations
- F/ La modification du risque
- G/ Le transfert de propriété de la chose assurée
- H/ La résiliation
- I/ Le sinistre

## **II/ Les règles de base de l'assurance non-vie**

- A/ Les origines de l'assurance
- B/ Les principes de l'assurance non-vie
- C/ L'organisation de l'assurance non-vie en France

## **III/ Actualité de l'assurance non-vie**

- A/ Réinventer la relation client
- B/ S'adapter aux exigences du digital
- C/ Absorber l'impact des nouvelles réglementations
- D/Trouver de nouveaux marchés à conquérir